

# Des solutions simples

**Comment les ONG peuvent-elles éliminer  
les obstacles au bénévolat pour les  
personnes handicapées**

**Barry Schmidl  
Conseil pour les personnes handicapées  
de l'Île-du-Prince-Édouard**

© Imagine Canada, 2005

Le Centre de développement des connaissances renonce aux droits d'auteurs relatifs à ses documents, au profit de leur utilisation non commerciale par des organismes de bienfaisance et des organismes bénévoles. Nous encourageons tous les organismes de bienfaisance et les organismes bénévoles à reproduire et à distribuer toutes les publications du Centre de développement des connaissances, en citant leurs auteurs et Imagine Canada. Prière de vous adresser à Imagine Canada si vous souhaitez insérer un lien à nos publications dans votre site Web.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Centre de développement des connaissances, visitez <[www.kdc-cdc.ca](http://www.kdc-cdc.ca)>.

Centre de développement des connaissances  
Imagine Canada  
425, avenue University, bureau 900  
Toronto (Ontario) M5G 1T6  
Canada  
Tél. : 416 597-2293  
Télec. : 416 597-2294  
Courriel : [kdc@imaginecanada.ca](mailto:kdc@imaginecanada.ca)

<[www.imaginecanada.ca](http://www.imaginecanada.ca)> <[www.kdc-cdc.ca](http://www.kdc-cdc.ca)>

ISBN 1-55401-166-3

Le Centre de développement des connaissances d'Imagine Canada est financé dans le cadre de la Direction de la Participation dans les communautés du ministère du Patrimoine canadien, au titre de l'Initiative canadienne sur le bénévolat. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du ministère du Patrimoine canadien.

The logo for Canada, featuring the word "Canada" in a serif font with a small maple leaf above the letter 'a'.

---

# Table des matières

Introduction \ **1**

Termes utilisés dans ce manuel \ **1**

Contexte \ **2**

Qu'est-ce qu'une déficience? \ **3**

L'intégration des personnes handicapées dans la communauté \ **4**

1. Obstacles d'accessibilité \ **5**

2. Obstacles externes \ **12**

3. Obstacles liés à la déficience \ **15**

4. Obstacles intériorisés \ **20**

5. Obstacles d'attitudes et de fonctionnement \ **25**

Autres obstacles \ **29**

Questions et exercices simples \ **30**

Conclusion \ **32**

Où obtenir plus d'information \ **33**

---

# Remerciements

Ce manuel est le fruit du travail de nombreux collaborateurs. Les employés permanents et contractuels du Conseil pour les personnes handicapées de l'Île-du-Prince-Édouard ont collaboré aux sondages, au rassemblement et à l'analyse des données, et à d'autres tâches liées au projet. Parmi ceux-ci, Sandra Boswell, Canda MacNeill, Teresa Mac Kinnon, et Carole-Ann French. Joyce Raymond et Melissa Scott ont pour leur part apporté une assistance administrative au projet. Les bénévoles du Conseil Bernie Wilson, Tony Dolan, Pat Rose, Anne Christopher et Paul Estey ont revu le contenu du document et fourni des commentaires. David Knight de Baker Consulting a prêté son expertise technique dans l'élaboration du sondage, l'analyse des données et dans d'autres domaines requis par l'étude.

---

# Des solutions simples

## Introduction

---

*« Quand nous nous entretenons avec de nouveaux bénévoles, nous voulons nous assurer qu'ils sont tous à l'aise et qu'ils disposent de tout ce dont ils ont besoin. Par exemple, les bénévoles qui ont une incapacité auditive peuvent avoir besoin d'un lieu de travail calme où il n'y a pas de bruit ambiant ce qui leur permet d'entendre ce qu'on leur dit. [On leur demande,] 'Est-ce que vous avez besoin de quoi que ce soit qui pourrait vous venir en aide?' »*

*– Une organisation bénévole de l'Île-du-Prince-Édouard*

Il serait bien que toutes les ONG adoptent cette approche lorsqu'ils intègrent des bénévoles handicapés dans leurs activités. Mais malheureusement, ce n'est pas le cas.

L'objectif de ce manuel est d'aider les ONG à faire participer davantage de personnes handicapées comme bénévoles en leur indiquant comment réduire ou éliminer certains obstacles à cette participation. C'est particulièrement important pour deux raisons. Premièrement, la proportion d'incapacités augmente avec l'âge et la population canadienne dans son ensemble vieillit. Deuxièmement, le niveau de participation bénévole est en chute libre dans la

plupart des provinces. Cela sous-entend que les ONG doivent se préparer à l'avenir à intégrer davantage de bénévoles handicapés.

Ce manuel est basé sur les informations tirées de deux sondages : l'un auprès d'organismes qui intègrent des bénévoles et l'autre auprès de bénévoles handicapés. Il donne un aperçu des principaux obstacles au bénévolat pour les personnes handicapées et présente des suggestions afin d'éliminer ou de réduire ces obstacles. Les écueils commentés dans ce manuel ont tous été soulevés par les personnes handicapées qui ont répondu au sondage. Le plus souvent, ces obstacles n'ont pas été pris en considération par la plupart des organismes. Nous espérons que ce manuel contribuera à faire changer les choses.

## Termes utilisés dans ce manuel

---

**Déficiência** : perte ou anomalie d'une structure ou d'une fonction psychologique, physiologique ou anatomique.<sup>1</sup>

**Invalidité** : toute réduction ou absence, due à une déficiência, de la capacité d'exécuter une activité de la manière ou dans la plénitude considérée comme normale pour un être humain.

---

<sup>1</sup> Les définitions de "déficiência", "invalidité", et "handicap" et l'explication des relations entre elles sont tirées du « Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées » adopté par l'Organisation des Nations-Unies.

---

**Handicap** : désavantage résultant pour un individu d'une déficience ou d'une invalidité, qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et de facteurs sociaux et culturels ou l'empêche d'exercer ce rôle. Le handicap est donc une relation des rapports des personnes handicapées avec leur environnement. Il surgit lorsque ces personnes rencontrent des obstacles culturels, matériels ou sociaux qui les empêchent d'accéder aux divers systèmes de la société qui sont à la portée de leurs concitoyens. Le handicap réside donc dans la perte ou la limitation des possibilités de participer sur un pied d'égalité avec les autres individus à la vie de la communauté.

**ONG ou Organisation non gouvernementale** : toute association sans but lucratif, contrôlée par des bénévoles, sans égard au fait qu'elle soit incorporée ou non, ni qu'elle fasse œuvre de bienfaisance ou pas. Les ONG incluent les syndicats de travail, les églises, les organisations coopératives sans but lucratif, les organisations communautaires de base de la communauté et des organisations bénévoles et de bienfaisance comme le Conseil des personnes handicapées (*Council of the Disabled*) de l'Île-du-Prince-Édouard, la Société canadienne du cancer, les fondations communautaires, le *Women's Institute* et d'autres organismes réputés.

**Bénévolat virtuel** : bénévolat, la plupart du temps effectué de la maison, au cours duquel le bénévole travaille généralement avec un ordinateur à un projet relié aux technologies de l'information comme le développement ou la mise à jour d'un site Web, la recherche Internet ou l'entrée de données dans une banque de données.

**Note** : Toutes les citations utilisées dans ce manuel sont tirées des commentaires écrits des personnes handicapées qui ont participé à un sondage sur les obstacles au bénévolat mené en 2004.

---

## Contexte

L'information contenue dans ce manuel est tirée de deux sondages. Le premier sondage, auprès des ONG de l'Île-du-Prince-Édouard, leur demandait de donner les mesures qu'elles avaient prises pour accueillir des personnes handicapées, et le nombre de personnes handicapées qui avaient pris part à leurs activités. Ce sondage a produit environ 150 réponses. Le deuxième sondage, demandait aux personnes handicapées de l'Île-du-Prince-Édouard, quels sont les principaux obstacles à leur participation comme bénévoles. Ce deuxième sondage a fourni plus de 550 réponses. La plupart des répondants ont rapporté un ou plusieurs obstacles. Au total, 21 obstacles distincts sont ressortis des réponses au sondage. Ces réponses peuvent être regroupées en cinq grandes catégories :

- 1. Obstacles d'accessibilité** : ceux-ci sont généralement des obstacles physiques (par exemple : des escaliers qui rendent l'accès impossible aux personnes en fauteuil roulant).
- 2. Obstacles externes** : ces obstacles sont hors du contrôle de l'ONG, mais l'ONG peut prendre des mesures pour les résoudre (par exemple : des trottoirs enneigés ou glissants ou le manque de transport accessible).
- 3. Obstacles liés à l'incapacité** : ces obstacles résultent de l'incapacité particulière d'une

---

personne (par exemple : invalidité visuelle, mobilité réduite).

**4. Obstacles intériorisés** : Ces obstacles sont issus des personnes elles-mêmes ayant une incapacité (par exemple : la peur du rejet, réticence à demander de l'aide).

**5. Obstacles d'attitudes et de fonctionnement** : Ceux-ci sont les obstacles à l'intérieur des organismes, liés à leur fonctionnement et qui constituent souvent des causes sous-jacentes à d'autres obstacles (par exemple : l'attitude du personnel ou des autres bénévoles et le manque de flexibilité dans les horaires ou dans l'affectation des responsabilités aux bénévoles).

Une page différente de ce manuel est réservée à chacun des 21 obstacles. À gauche de la page, nous décrivons l'obstacle et ses retombées sur les personnes ayant des déficiences. Puis, une citation d'un/e répondant/e à l'enquête permet de mieux comprendre cet obstacle. À droite de la page, nous exposons une ou plusieurs solutions simples pour éliminer cet obstacle et conseillons selon quelles modalités les appliquer. Ensuite, nous détaillons les coûts et les ressources nécessaires.

Des propos tenus sur le bénévolat par une des personnes handicapées ayant participé à notre enquête sont cités à la fin de chaque section du manuel. Bien que ces citations ne soient pas directement liées à l'obstacle en question, elles apportent des éclaircissements sur les réflexions et les expériences des bénévoles ayant des déficiences.

Ce manuel ne constitue pas un examen complet des obstacles ni une liste exhaustive de solutions. Un tel

manuel serait énorme. Celui-ci présente plutôt des solutions simples pour aider les organismes à intégrer davantage de bénévoles handicapés.

## Qu'est-ce qu'une déficience?

---

Quand ils pensent au mot "déficience", la plupart des gens pensent à quelqu'un en fauteuil roulant. Mais une personne qui a une déficience, c'est tout individu, qui à la suite d'une maladie, d'un trouble, d'une maladie congénitale ou d'une expérience traumatisante, voit son fonctionnement réduit ou entravé dans un ou plusieurs aspects de la vie courante. Les déficiences peuvent être visibles, comme celles qui amènent quelqu'un à utiliser un fauteuil roulant ou invisibles, comme un trouble d'apprentissage ou d'audition.

Il peut être difficile d'identifier les gens atteints d'incapacités et les adaptations dont ils ont besoin pour accomplir des tâches. Dans certains cas, aucune adaptation n'est nécessaire. Dans d'autres, des obstacles évidents et importants existent et doivent être surmontés. Dans d'autres cas encore, les gens ne demanderont pas d'aide ni d'adaptation, car ils ne veulent pas de « traitement spécial ». Pourtant, même si aucune adaptation n'est requise pour certaines personnes, une ONG pro-active et avant-gardiste adoptera des pratiques et mettra en place des mesures pour accueillir des personnes handicapées. Il faut se rappeler que les bénévoles ne sont « handicapés » qu'à la mesure de l'environnement de l'ONG. L'essentiel en matière d'adaptation est de planifier en avance et de se demander ce qui faciliterait l'expérience du bénévole.

---

## L'intégration des personnes handicapées dans la communauté

---

Les personnes handicapées sont souvent isolées de la société par un grand nombre d'obstacles physiques et comportementaux. Le Sondage 2003 d'évaluation des besoins des personnes handicapées (*Persons with Disabilities Needs Assessment Survey 2003*), mené par le United Way de l'Île-du-Prince-Édouard, a montré que plusieurs personnes atteintes d'incapacités éprouvent de la solitude (37 %), de la tristesse, de la dépression (40 %) et de l'ennui (29 %)². De même, 20 % des personnes ayant des incapacités ont déclaré ne pas avoir eu suffisamment de possibilités de participer à des activités sociales et récréatives.

Beaucoup de personnes handicapées sont isolées socialement. Il y a plusieurs raisons, parmi lesquelles l'attitude des autres, qui expliquent pourquoi leur incapacité les empêche de s'intégrer dans la communauté. Premièrement, les personnes handicapées ont moins de chances que les autres d'avoir un emploi. Deuxièmement, elles ont des revenus inférieurs à la moyenne, ce qui veut dire qu'elles ont moins de possibilités de sortir et de socialiser. Troisièmement, beaucoup d'entre eux ont une mobilité réduite (par exemple : certains sont en fauteuil roulant) ce qui limite leur capacité de se rendre en bien des endroits. Et finalement, même si les attitudes se sont améliorées depuis quelques années, les personnes handicapées souffrent encore de la condescendance de ceux qui ne le sont pas.

Comment vous sentiriez-vous si vous étiez sans emploi, pauvre, interdit dans certains édifices, isolé

socialement et souvent considéré comme un moins qu'adulte? Vous ne pouvez changer le monde en un clin d'œil, mais vous pouvez contribuer à réduire ou à éliminer les obstacles à l'intégration, même si c'est seulement pour une personne à la fois. L'élimination de l'isolement social des personnes handicapées est un objectif à la portée des ONG.

Le bénévolat peut être bénéfique aux personnes handicapées pour plusieurs raisons. C'est un moyen idéal de les intégrer dans la communauté et de combattre l'isolement social. Cela leur donne des possibilités d'acquérir de nouvelles compétences, incluant des compétences reliées à l'emploi, ce qui peut augmenter leur employabilité (les bénévoles peuvent décrire leurs tâches de bénévoles dans leur curriculum vitae et inclure des références de l'ONG où ils font du bénévolat).

Mais lorsqu'elles essaient de faire du bénévolat, les personnes handicapées se heurtent souvent à autant d'obstacles que lorsqu'elles tentent d'accéder à d'autres types d'interaction sociale. Certaines ONG font un travail méritoire dans l'accueil des bénévoles handicapés, mais ce sont souvent des ONG qui travaillent avec les personnes handicapées. Quelques adaptations simples et – pour la plupart – bon marché peuvent aider les ONG à éliminer la plupart des obstacles.

Plusieurs études ont démontré que les personnes handicapées ont tendance à garder leur emploi pour une période plus longue que les personnes qui ne le sont pas, ce qui arrive plus souvent lorsque des adaptations ont été faites. L'adaptation des lieux de travail pour accueillir les bénévoles handicapés peut être bénéfique aux ONG en les aidant à retenir ces bénévoles et mériter leur loyauté.

---

<sup>2</sup> Chaulk, Paul et al, Atlantic Evaluation Group, *Persons with Disabilities Needs Assessment Survey 2003*, United Way of PEI, Charlottetown, 2004.

## Obstacles Numéro 1

### Manque d'accessibilité physique

Les édifices ou les services qui ne sont pas accessibles à tous, incluant les personnes en fauteuil roulant, constituent l'exemple le plus évident d'obstacle à l'intégration des bénévoles handicapés. Certains édifices (habituellement des édifices gouvernementaux et autres édifices publics) sont tenus par la loi d'être accessibles. Mais il n'y a pas d'exigence d'accessibilité pour les autres édifices et souvent les propriétaires de ces immeubles ne voient pas la nécessité de faire des adaptations pour les personnes handicapées.

Le manque d'accessibilité physique fait que les personnes handicapées se sentent indésirables, incomprises et sous-estimés. Les personnes handicapées se font dire : « *Ce n'est qu'une marche* », « *Mon oncle est en fauteuil roulant, et ça ne le dérange pas que nous descendions pour lui parler dehors* », ou « *Nous avons demandé au propriétaire, et il ne fera rien à ce sujet* ». Ils se sentent comme des citoyens de deuxième catégorie.

Une personne a dit :

*« Les obstacles habituels, comme l'absence de rampe pour fauteuil roulant et l'absence d'ascenseur, des entrées étroites, des planchers inégaux, etc. [existent dans plusieurs édifices]. »*

**« Beaucoup d'endroits sont difficilement accessibles en fauteuil roulant, particulièrement quand vous êtes seul. Le seul fait d'avoir une rampe n'implique pas nécessairement que l'endroit soit accessible. Parfois, il n'y a pas de porte qui s'ouvre automatiquement ou la porte ouvre dans le mauvais sens et il est impossible de la tenir soi-même. »**

### Solutions simples

- Rendez vos locaux accessibles à tous en installant une rampe, en élargissant les portes d'entrée et en effectuant d'autres rénovations appropriées.
- Si vous ne pouvez rendre vos locaux accessibles, déménagez dans des locaux qui le sont.
- Si les coûts ou d'autres considérations rendent impossibles les rénovations ou le déménagement, réévaluez vos postes de bénévoles et voyez lesquels peuvent être remplis en dehors de vos locaux ou par le biais du bénévolat virtuel. Le bénévolat virtuel, en particulier, aide à réduire les obstacles à l'accessibilité physique.
- Adoptez une politique qui établit que tous les locaux que votre organisme occupe doivent être physiquement accessibles.

### Considérations de coûts et de ressources

- Les coûts de rénovation peuvent varier beaucoup selon les locaux à rénover. Les coûts d'installation d'une simple rampe peuvent être minimes, surtout si elle est installée par des bénévoles. La rénovation d'un vieil édifice ou le fait de rendre accessible un deuxième étage peuvent s'avérer assez coûteux, surtout si les locaux sont loués. Un déménagement peut se révéler un choix plus économique et entraîner d'autres avantages pour l'organisme, par exemple un meilleur emplacement.
- Le bénévolat virtuel ou à l'extérieur des locaux peut contribuer à engager les personnes handicapées, mais ce n'est pas une solution de remplacement à l'accessibilité aux locaux de l'organisme.

# 1 Obstacles d'accessibilité

## Obstacles Numéro 2 Services inaccessibles

L'accessibilité, c'est plus que simplement s'assurer que les personnes handicapées peuvent entrer dans votre édifice. Les bénévoles handicapés doivent également pouvoir utiliser les toilettes sans avoir à aller au Tim Horton le plus près où les salles de bains sont accessibles. Ils doivent être capables de franchir les pièces où les autres bénévoles peuvent entrer, comme les salles de réunion et les salles à manger. Les bénévoles ayant une déficience visuelle auront peut-être besoin d'une place pour leur chien-guide à leur poste de travail. Ces adaptations constitueront une motivation pour les bénévoles handicapés à rester avec votre organisme.

Une personne a dit :

*« Certains organismes n'ont pas de toilettes facilement accessibles. »*

### Solutions simples

- Inspectez vos locaux avec l'un de vos bénévoles handicapés ou avec quelqu'un d'un organisme local pour personnes handicapées. Faites une liste de ce que vous pouvez faire pour les rendre plus accessibles.
- Dressez un plan écrit de ce que vous voulez faire pour rendre vos services accessibles. Mettez-le en œuvre.
- Si les coûts des adaptations pour les personnes handicapées sont trop élevés pour votre organisme, comparez-les avec les coûts d'un déménagement dans des locaux plus accessibles.
- Quand vous faites visiter vos locaux à de nouveaux bénévoles handicapés pour la première fois, demandez-leur si quoi que ce soit peut être fait pour les rendre plus pratiques et accessibles.

### Considérations de coûts et de ressources

- L'adaptation des salles de bains pour les rendre accessibles, le changement de poignées de portes et autres adaptations entraînent certains coûts, mais n'ont pas à être très coûteuses. Des adaptations mineures, (par exemple ajouter dans les toilettes une barre de soutien pour les personnes en fauteuil roulant) peuvent être abordables et néanmoins représenter une amélioration notable de l'accessibilité.
- Gardez à l'esprit que vous n'avez pas à tout faire d'un seul coup. Vous pouvez raisonnablement étaler dans le temps les travaux et les coûts qu'ils entraînent.

*« À notre nouvel hôpital, les serrures [de la porte] de la boutique-cadeau a été placée en bas [sont] est très difficile à verrouiller. Déjà une dame s'est agenouillée et ne pouvait plus se relever. Je trouve ça très difficile également. De vives douleurs rendent déjà les gestes quotidiens difficiles, et à plus forte raison le bénévolat. »*

## Obstacles Numéro 3

### Réunions et événements inaccessibles

L'accessibilité des bureaux et des services comme les toilettes n'est pas la seule attention qu'on puisse donner aux bénévoles handicapés. Toutes les organisations organisent des événements. Que vous teniez votre assemblée générale annuelle, un souper-bénéfice ou un forum public sur une question importante, tous vos bénévoles devraient être en mesure de pouvoir y assister. Certaines ONG qui disposent de bureaux complètement accessibles et qui travaillent à éliminer les obstacles au bénévolat tiennent quand même parfois des réunions ou des événements spéciaux dans des endroits physiquement inaccessibles. Cela peut être interprété comme un message que les personnes handicapées, comme groupe, ne sont pas invitées.

Une personne a dit :

*« Trop de réunions et d'événements se tiennent à l'étage, où les fauteuils roulants ne peuvent pas accéder. Je crois qu'un club de cette importance n'a aucune raison de ne pas avoir au moins un élévateur avec siège pour que les personnes handicapées puissent profiter du magnifique patio qu'ils ont en haut. »*

### Solutions simples

- Adoptez une politique officielle qui établit que nul événement ne se tiendra dans un endroit inaccessible, peu importe qui est invité.
- Établissez une liste d'endroits accessibles pour tous les types d'événements que votre organisme est susceptible d'organiser et utilisez-la comme référence lors de la planification d'événements.
- Assurez-vous que tous les membres du personnel qui organisent des réunions ou des événements sont au courant de cette politique et qu'elle est incluse dans toutes les orientations des nouveaux employés.
- Demandez à votre directeur ou à votre directeur général d'assurer le suivi des endroits où se tiennent les événements.

### Considérations de coûts et de ressources

- Il peut coûter plus cher de louer un endroit complètement accessible, et cela sans raison particulière. Néanmoins, lorsqu'un organisme planifie un événement, il tient compte de différents endroits à louer à différents coûts.
- Il peut être plus long pour le personnel de trouver un endroit accessible pour un événement parce qu'ils doivent visiter les locaux sélectionnés afin de s'assurer qu'ils sont entièrement accessibles.
- Dans les petites communautés, il peut n'y avoir que peu ou pas du tout d'endroits accessibles. Dans ce cas, l'événement peut être tenu dans une communauté avoisinante ou faites preuve de créativité (par exemple organiser des réunions en plein air par beau temps, ou chez quelqu'un qui a chez lui un accès pour fauteuil roulant).

*« ...même si je n'ai pas eu de problème avec les gens avec qui je fais du bénévolat, je suis certain que certains en ont. Je crois qu'il est important de demeurer aussi actif que possible, ne serait-ce que pour se sentir utile... »*

## Obstacles Numéro 4

### Adaptations inappropriées ou inadéquates

Il arrive parfois que les propriétaires d'édifices ou les occupants effectuent des adaptations qui leur semblent adéquates, mais qui ne remplissent pas les besoins des personnes handicapées. Par exemple, ils peuvent installer une rampe trop abrupte, qui comporte un virage serré ou qui ne présente pas de barre de retenue. Ces installations peuvent sembler utilisables, mais peuvent s'avérer dangereuses. Des installations inappropriées ou inadéquates équivalent à ne pas avoir d'installation du tout, et de se dire que « c'est suffisant », peut donner des résultats qui ne sont tout simplement pas.

Une personne a dit :

*« J'ai passé un an en fauteuil roulant et dans une foule d'entreprises et institutions qui avaient des rampes pour fauteuil roulant, les rampes étaient trop abruptes pour les emprunter par soi-même. Aussi, beaucoup de places de stationnement, particulièrement dans les zones résidentielles, étaient trop étroites. Le fauteuil roulant n'aurait pu entrer entre les voitures. »*

### Solutions simples

- Faites examiner les adaptations structurelles ou les rénovations par un bénévole qui aura à les utiliser ou par une ONG locale pour personnes handicapées afin de déterminer si elles sont satisfaisantes.
- Encore mieux, consultez un bénévole qui utilisera l'installation ou l'ONG pour personnes handicapées avant de faire les travaux.
- Vous pouvez économiser temps, argent et problèmes en demandant à une ONG locale pour personnes handicapées de visiter vos locaux et de faire des recommandations quant aux adaptations les plus appropriées.
- Consultez la compagnie d'assurances de votre organisme quant à la responsabilité civile liée aux adaptations que vous avez faites, comme des rampes. Ils seront probablement heureux de savoir que vos changements ont été examinés par des gens compétents, comme par exemple le Conseil des personnes handicapées de l'Île-du-Prince-Édouard [ou par des architectes – mais ces derniers vous factureront généralement le service]. Donc vous devez vérifier dans votre province quelles sont les organisations sans but lucratif agréées comme ayant la qualité de vérifier les adaptations mises en place pour les personnes handicapées.

*« Je dépends de mon mari pour mettre en voiture et puis en sortir mon déambulateur, et il me conduit à mes rendez-vous et pour faire mes achats. Tout comme moi — il a été bénévole dans la communauté, à l'église, et il s'occupe maintenant de la popote roulante et des collectes de porte-à-porte. »*

### Considérations de coûts et de ressources

- Une inspection de vos locaux afin de déterminer les adaptations à réaliser pourrait ne rien coûter, mais votre organisme aura probablement à payer pour les transformations qu'elle choisira de faire à la suite de l'inspection. Il est judicieux de consulter une ONG locale pour personnes handicapées avant d'engager des travaux coûteux. Ils peuvent vous donner des suggestions sur la meilleure façon d'effectuer les bonnes adaptations, au meilleur coût.

### Obstacles Numéro 5 Stationnement

Les places de stationnement réservées sont importantes pour les personnes handicapées. Certaines personnes ne peuvent marcher plus de 75 ou 100 mètres avant de se reposer. Certaines ont besoin d'espaces plus larges afin de pouvoir s'asseoir dans leur fauteuil roulant ou pour sortir un déambulateur de leur véhicule. La largeur d'un stationnement réservé devrait être de 150 % la largeur d'un espace régulier. Si l'espace n'est pas suffisamment large, il sera inutile aux personnes qui en ont besoin.

Le respect de l'utilisation appropriée des places réservées, lorsqu'elles existent, est important. Certaines personnes non handicapées croient légitime d'utiliser une place réservée aux personnes handicapées lorsqu'ils en ont « juste pour une minute ». Ils ne comprennent pas que cette attitude peut empêcher des personnes handicapées d'accéder à un service dont ils ont besoin et que cela peut même menacer leur sécurité et leur santé.

Une signalisation claire est également importante. Les personnes handicapées doivent être en mesure de trouver les places réservées. Par exemple, le fait de s'en remettre uniquement à des marques peintes sur la chaussée peut être problématique en hiver quand le sol est couvert de neige.

Une personne a dit :

*« Les espaces de stationnement à [une institution] sont si éloignés et si peu nombreux que l'effort exigé pour le temps que quelqu'un y soit rendu entraîne une douleur croissante. »*

#### Solutions simples

- S'il n'y a pas de stationnement réservé à proximité de vos locaux, créez-en vous-même si vous êtes propriétaire de l'édifice et du stationnement. Sinon, demandez au propriétaire de désigner des places réservées.
- Si vous êtes propriétaire du stationnement pour vos locaux, faites respecter l'utilisation appropriée des espaces réservés. Si vous n'êtes pas propriétaire du terrain de stationnement, militez pour le respect des règlements du stationnement. Rien ne peut éduquer plus rapidement un conducteur qu'une coûteuse contravention pour avoir enfreint les règlements du stationnement ou, si vous êtes propriétaire du terrain de stationnement, d'avoir à récupérer sa voiture après un remorquage.
- Adoptez une politique officielle qui stipule que vous allez tenir compte de la disponibilité des places de stationnement réservées dans le choix des locaux pour les événements spéciaux ou les réunions à l'extérieur des locaux de l'organisation.
- Assurez-vous que les bénévoles savent où se trouve le stationnement réservé et incluez cette information dans leur orientation.

**« L'accès aux édifices ou le manque d'ascenseurs dans les édifices; aussi, les bordures de trottoir sans inclinaison pour traverser la rue en fauteuil roulant [sont des obstacles]. Le fait de rendre les édifices plus accessibles aiderait les personnes confinées à leur fauteuil roulant ou incapables d'emprunter les escaliers. »**

### Considérations de coûts et de ressources

- L'ajout de nouvelles places de stationnement entraînera des coûts. Envisagez la conversion de trois places existantes en deux places réservées. Certaines ONG pour personne handicapées fourniront gratuitement la signalisation pour ces nouveaux espaces.
- Si vous êtes propriétaire du terrain de stationnement, vous devez déjà faire respecter les règlements du stationnement. Alors le fait de vous assurer que les espaces réservés ne sont utilisés que par les personnes qui en ont besoin ne devrait pas entraîner de coût supplémentaire. Les terrains de stationnement publics sont automatiquement patrouillés; militer pour le respect des règlements de stationnement ne requiert pas plus qu'un petit investissement en temps.

### Obstacles Numéro 6

#### Temps hivernal

Au Canada, le temps hivernal peut constituer un obstacle pour presque tout le monde, mais il présente une plus grande difficulté pour les personnes handicapées. Il est difficile de conduire un fauteuil roulant à travers des terrains de stationnement et des trottoirs enneigés. Les personnes qui ont des problèmes de mobilité peuvent trouver difficile de marcher dans la neige ou sur le verglas. Le verglas constitue un défi particulier pour les personnes avec une déficience visuelle. Finalement, le temps froid empire les effets de certaines déficiences (par exemple les asthmatiques ont des difficultés à respirer quand il fait trop froid). L'hiver transforme bien des personnes handicapées en ermites, ce qui en fait pour eux une saison déprimante et solitaire.

Une personne a dit :

*« Monter et descendre des véhicules, ou gagner résidences ou entreprises où les escaliers d'entrée ne sont pas pelletés [est un obstacle]. »*

#### Solutions simples

- Permettez à vos bénévoles pour qui il est impossible d'atteindre vos locaux de travailler à la maison au lieu de venir au bureau. Vous pouvez les faire participer comme bénévoles virtuels ou en leur livrant les affectations qui sont ensuite cueillies lorsque complétées. Cela permet également au bénévole d'entretenir un contact avec quelqu'un, ce qui est important d'un point de vue psychologique. Planifiez ceci à l'avance en consultant les bénévoles à l'automne afin de déterminer lesquels auront de la difficulté à se rendre à vos locaux.
- Assurez-vous que la glace et la neige sont complètement enlevées des allées et des zones de stationnement de vos locaux, surtout si vous avez des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées.
- Assurez-vous que l'entreprise ou l'individu chargé de l'enlèvement de la neige à vos locaux comprend l'importance d'effectuer un travail consciencieux.
- Soyez flexible quant aux horaires des bénévoles afin que les bénévoles handicapés puissent venir accomplir leurs tâches les jours où le climat n'est pas trop mauvais.

#### Considérations de coûts et de ressources

- Le seul coût additionnel entraîné par l'obstacle constitué par l'hiver serait le remboursement des frais de déplacement et un peu de temps pour un membre du personnel ou un autre bénévole pour livrer les affectations et cueillir les travaux des bénévoles à domicile.

*« Je crois que bien des personnes handicapées qui ne font pas de bénévolat dressent des obstacles sur leur propre chemin comme moyens de ne pas faire de bénévolat. »*

### Obstacles Numéro 7 Finances

Les coûts de services de garderie, de soins aux personnes âgées et autres dépenses associées au bénévolat sont des préoccupations et des obstacles majeurs pour certaines personnes handicapées, surtout si elles vivent avec un revenu modeste. Le transport peut devenir un problème en lui-même en raison des coûts généralement plus élevés du transport accessible. Dans la plupart des cas, si une personne ne peut se rendre dans un organisme, elle ne peut pas y agir comme bénévole.

Une personne a dit :

*« Le fait d'essayer de vivre avec 720 \$ par mois est suffisamment difficile. Je ne peux me permettre d'avoir une voiture pour faire du bénévolat. Les factures doivent passer en premier, et ensuite, il ne reste plus rien. »*

#### Solutions simples

- Déterminez les frais que peuvent encourir vos bénévoles et prenez des mesures pour que ces frais soient remboursés ou complètement évités (par exemple, en organisant du transport pour vos bénévoles, en fournissant des repas aux réunions, ou en soutenant les besoins de garderie et de soins aux personnes âgées).

- Incluez dans votre politique officielle de finances le remboursement de frais définis et mettez en place une procédure simple pour rembourser les gens. Cela rend la mesure juste et accessible à tous. Assurez-vous que tous les membres du personnel sont au courant de cette politique.
- Utilisez le bénévolat virtuel pour les tâches qui n'ont pas à être accomplies dans vos locaux, pour les bénévoles qui sont en mesure de s'engager ainsi. Mais n'oubliez pas que le bénévolat virtuel ne peut remplacer des locaux accessibles.

#### Considérations de coûts et de ressources

- Le remboursement des frais entraînera des coûts pour votre organisme, ce qui peut s'avérer prohibitif si vous avez de nombreux bénévoles et s'ils réclament tous des remboursements de dépenses. Cependant, la plupart des bénévoles ne demandent des remboursements de frais que lorsque nécessaire et souvent, n'en réclament pas s'il s'agit de petites sommes.
- Tout temps investi dans le soutien aux besoins des bénévoles (par exemple, en organisant du transport pour eux ou en les conduisant à la maison) sera plus que compensé par les tâches qu'ils accompliront et la loyauté qu'ils déploieront pour votre organisme.
- Du temps sera requis de la part du personnel pour coordonner et superviser les bénévoles virtuels.

**« Les personnes handicapées ont des moyens financiers limités. Si vous êtes prêt à faire du bénévolat, on doit vous donner de l'argent pour vous rendre sur les lieux, et une fois sur place, on doit vous installer confortablement. »**

### Obstacles Numéro 8

#### Transport

Le transport peut poser bien des problèmes aux personnes handicapées. Premièrement, tout le monde ne possède pas son propre véhicule. Deuxièmement, le transport en commun n'est pas offert partout et dans certaines régions, il n'est pas accessible. Troisièmement, même si une région est desservie par un transport en commun accessible, il peut coûter plus cher et peut ne pas être offert quand le bénévole en a besoin. Tous ces points constituent des entraves à la participation des bénévoles handicapés.

Une personne a dit :

*« Je crois que le transport est le principal obstacle. Le manque de transport – et le coût quand il est disponible. »*

#### Solutions simples

- Incluez dans votre politique officielle de finances le remboursement pour le transport en commun offert, le kilométrage ou d'autres frais de transport pour tous les bénévoles, et pas seulement les bénévoles handicapés.
- Dans la mesure du possible, organisez du transport pour vos bénévoles dans les cas où l'incapacité du bénévole le permet.
- Prenez l'habitude de demander, « Est-ce que vous aurez besoin d'être raccompagné à la maison, cette fois-ci [ou la prochaine]? »
- Servez-vous du bénévolat virtuel pour les tâches qui n'ont pas à être effectuées dans vos locaux et pour les bénévoles qui sont en mesure d'effectuer leur bénévolat de cette façon. N'oubliez pas que le bénévolat virtuel ne remplace pas des locaux accessibles.
- Militez pour le transport en commun, incluant le transport en commun accessible, en tant que service gouvernemental.

#### Considérations de coûts et de ressources

- Vous devrez inclure à votre budget le remboursement des frais de transport.
- Le temps du personnel ou des bénévoles pour organiser du transport pour les bénévoles, mais cela devrait être minime.
- Le temps du personnel pour coordonner et superviser le travail des bénévoles virtuels.

*« Le bénévolat est, je crois, l'un des meilleurs outils de ressourcement intellectuel. La connaissance de ses limites, et savoir s'y tenir, est très importante. »*

#### Obstacles Numéro 9

#### Incapacité d'entendre distinctement

L'incapacité d'entendre clairement constitue un obstacle qui peut contribuer, sans qu'on s'en aperçoive, à exclure les gens. Le fait de ne pas entendre distinctement ou de ne pas entendre du tout, ajouté à la frustration d'être privé d'autre mode de communication, peut éloigner du bénévolat les personnes malentendantes. Les gens atteints d'une incapacité auditive peuvent ne rien entendre ou seulement perdre quelques mots d'une conversation. Ils peuvent se trouver incapables de suivre des instructions verbales. Ils peuvent être affectés par du bruit ambiant que d'autres ne remarqueront même pas. Les gens qui n'entendent pas clairement ont parfois peur d'avoir l'air stupide quand ils n'ont pas entendu ce qu'on vient juste de leur dire. L'incapacité d'entendre distinctement est une incapacité invisible qui peut facilement être ignorée du personnel ou des autres bénévoles.

Une personne a dit :

*« La perte d'ouïe est plus difficile que mon handicap physique - plus difficile à surmonter. »*

#### Solutions simples

- Fournissez des instructions écrites pour les tâches. Les instructions écrites sont utiles à tous les bénévoles. Elles permettent de préciser les affectations et peuvent être réutilisées pour normaliser les tâches.
- Identifiez les activités bénévoles qui n'exigent pas d'interaction verbale ni d'écoute, comme le classement, l'entrée de données, la préparation d'envois ou le bénévolat virtuel.
- Achetez un appareil de télécommunication pour personnes malentendantes pour votre organisme, vous pourrez ainsi communiquer par téléphone avec les personnes atteintes de troubles auditifs.
- Installez les bénévoles atteints de problèmes auditifs dans des endroits où le bruit ambiant est faible ou inexistant.
- Fournissez de l'information écrite (rapports, données de base sur les points à l'ordre du jour) à l'avance lors de réunions du conseil ou de comités. Cette mesure permet aux personnes malentendantes de mieux se préparer et accroît l'efficacité de l'équipe.

#### Considérations de coûts et de ressources

- L'acquisition d'un appareil de télécommunication pour malentendants peut entraîner des coûts, mais cette technologie et la formation qu'elle requiert sont parfois offertes gratuitement (cela dépend de la province où vous vous trouvez et des services des compagnies téléphoniques).
- La rédaction des instructions et la préparation à l'avance de matériel écrit pour les réunions exigent de la planification et un investissement en temps.

***« Je suggérerais que tous les gens qui se retirent du marché du travail s'occupent et fassent du bénévolat pour quelque chose. Ne restez pas assis sur votre derrière à regarder la télé — vous vivrez plus longtemps et aurez une vie plus satisfaisante si vous restez actifs. »***

### 3 Obstacles liés à la déficience

#### Obstacles Numéro 10

#### Sensibilité aux parfums

L'augmentation de l'exposition aux produits (comme les savons, parfums, produits nettoyants, peintures et autres) qui contiennent de nouveaux produits chimiques a entraîné une sensibilité à l'environnement pour beaucoup de gens. Certains ne peuvent tolérer la pollution chimique qu'on peut trouver dans les lieux de travail et autres installations. D'autres sont allergiques aux éléments chimiques de certains produits, et leurs allergies sont assez graves pour entraîner des réactions qui peuvent mettre leur vie en danger.

Une personne a dit :

*« La plupart des édifices publics ne sont pas accessibles en fauteuil roulant, [les gens qui souffrent de] fibromyalgie et autre. Ils ne sont pas non plus 'exempts de parfum' » ou 'libres d'odeurs', selon les mots les plus couramment utilisés. »*

#### Solutions simples

- Faites le tour des bureaux et des services de votre organisation. Prenez note des produits parfumés ou qui émettent une odeur chimique. Remplacez-les par des produits inodores à la première occasion.
- Déterminez si certains de vos bénévoles souffrent de sensibilités à leur environnement et débarrassez-vous de tout produit qui peut entraîner une réaction.
- Mettez en place une politique pour un lieu de travail sans parfum. Cette politique ne devrait pas couvrir que les nettoyants et autres produits chimiques utilisés dans vos installations, mais aussi les parfums et autres produits parfumés utilisés par le personnel et les bénévoles. Exigez que tout produit acheté par votre organisme soit sans parfum, et qu'on n'utilise pas de parfum ni d'autres produits parfumés. Assurez-vous que tous les membres du personnel et les bénévoles sont au courant de cette politique. Cela contribuera à les éduquer à ce problème.
- Affichez des avis afin d'appuyer votre politique sans parfum.

#### Considérations de coûts et ressources

- Les coûts du passage à des produits exempts de parfums devraient être minimes. On trouve aujourd'hui une foule de produits qui respectent l'environnement.
- Votre organisme devra s'engager à former le personnel et les bénévoles sur la politique sans parfum et sur la mise en oeuvre de cette politique.

*« Bien des gens ne font pas de bénévolat parce que cela veut dire que quelqu'un d'autre compte sur eux pour qu'ils réalisent une tâche, ce qui est plus difficile et incertain lorsqu'on a un handicap. Je ne m'engage désormais plus à accomplir une tâche à moins d'être certain de pouvoir le faire (re : pas d'engagement à long terme). »*

#### Obstacles Numéro 11

#### Limites à l'effort physique

La progression d'une déficience peut conduire à une augmentation des restrictions et peut exiger des adaptations plus importantes. Notre sondage auprès des personnes handicapées a révélé que plusieurs d'entre elles ont interrompu leurs activités bénévoles en raison d'une incapacité. Très souvent, ces anciens bénévoles avaient effectué des activités de volontariat qui exigeaient certains efforts physiques (comme du porte-à-porte), pour le même organisme pendant des années. Lorsqu'ils ont finalement dû s'arrêter, on leur a rarement offert un poste qui aurait été moins exigeant physiquement. Le fait d'être confronté au fait qu'il ne peut plus collaborer comme avant peut démoraliser un bénévole handicapé ou une personne âgée.

Une personne a dit :

*« Je ne peux aider physiquement, mais je peux jouer de la musique (piano). »*

#### Solutions simples

- Quand vous orientez de nouveaux bénévoles, déterminez quelles sont leurs limites physiques et affectez-les uniquement aux tâches dont ils peuvent se charger.
- Confiez moins de travail ardu et sédentaire aux bénévoles qui doivent limiter leurs efforts physiques, mais ne tenez pas pour acquis que toutes les personnes handicapées sont incapables d'accomplir des tâches physiquement exigeantes.

- Si un bénévole veut partir parce que son affectation comprend trop d'activité physique, offrez-lui une affectation non physique. Si vous le laissez partir, vous pourriez être incapable de le faire revenir.
- Adoptez des méthodes et des pratiques de recrutement qui encouragent la rétention des bénévoles qui doivent limiter leurs efforts physiques (par exemple s'assurer que les personnes avec des troubles cardiaques s'engagent dans des activités bénévoles qui ne sont pas physiquement ou émotionnellement stressantes). Les questionnaires et le personnel bénévole qui sont au courant de ces méthodes et les mettent en œuvre sont importants dans ce processus.

#### Considérations de coûts et de ressources

- Il n'en coûte rien de réaffecter des bénévoles à des activités moins exigeantes physiquement, même si votre organisme aura peut-être à recruter de nouveaux bénévoles pour remplacer ceux qui ont été réaffectés.
- Les affectations devront peut-être réorganisées ou les tâches divisées afin d'aider les bénévoles qui nécessitent des activités moins ardues ou sédentaires.

*« J'ai été bénévole presque toute ma vie. Je crois que le bénévolat est la colonne vertébrale de la vie communautaire. Nous avons besoin d'un plus grand nombre de bénévoles, particulièrement parmi les jeunes qui ont tendance à être absorbés par "leur propre vie". »*

### 3 Obstacles liés à la déficience

#### Obstacles Numéro 12

##### Handicaps visuels

Les handicaps visuels incluent le fait de ne pas voir du tout, la vision partielle, ou, dans certains cas, le rétrécissement du champ visuel. L'incapacité de voir, ou de voir clairement peut empêcher des bénévoles de s'engager dans certaines tâches et peut être un obstacle à la communication non verbale comme des signes visuels ou le langage du corps. Mais les personnes handicapées visuelles sont en mesure de traiter plusieurs formes d'information écrite, selon leur niveau de vision (par exemple, le Braille, des enregistrements sonores ou de gros caractères d'imprimerie).

Une personne a dit :

*« Le son, la distorsion et la lumière dans les endroits où l'on fait du bénévolat [sont un problème.] »*

##### Solutions simples

- Fournissez des instructions écrites et autres informations destinées aux bénévoles dans d'autres formats que ceux fournis habituellement, comme des documents imprimés en gros caractères, des enregistrements audio ou des fichiers textes sur disquettes. Faites-en une pratique courante.
- Déterminez des tâches bénévoles qui n'exigent pas de grande acuité visuelle ou pour lesquelles des adaptations peuvent être faites, comme répondre au téléphone ou faire du bénévolat virtuel.
- Installez les bénévoles ayant des incapacités visuelles dans des espaces bien éclairés.

##### Considérations de coûts et de ressources

- La production d'information dans des formats adaptés exige un investissement en temps de la part du personnel ou des bénévoles, mais n'est pas nécessairement coûteuse. Les imprimés en gros caractères ou les fichiers textes requièrent des changements simples dans le format des documents, par exemple pour grossir les caractères ou enlever les graphiques et le formatage. La production d'enregistrements sonores exige que quelqu'un, (par exemple, un autre bénévole), lise les documents dans un magnétophone.
- Il ne devrait falloir que peu de temps au personnel pour déterminer les affectations qui conviennent aux bénévoles handicapés visuels. D'autres bénévoles pourraient avoir à être réaffectés.

*« Certains programmes d'invalidité à long terme supposent que si vous pouvez faire du bénévolat, vous pouvez travailler!! »*

### Obstacles Numéro 13

#### Bons jours et mauvais jours

Tout le monde a ses bons et ses mauvais jours. Mais ils peuvent être difficiles à prévoir pour les personnes handicapées. Certains peuvent bien se sentir une journée et être incapables de sortir du lit le lendemain. Tout dépend de l'incapacité et de sa gravité. Cela peut amener le personnel et les autres bénévoles à croire que le bénévole n'est pas fiable. Il est déjà suffisamment fâcheux de se sentir fragilisé; il est encore pire de sentir que vous avez laissé tomber les autres ou que l'on vous croit peu fiable parce que vous êtes dans un mauvais jour. La flexibilité dans la création et l'établissement du calendrier des affectations des bénévoles peuvent éliminer complètement ce problème.

Une personne a dit:

*« J'aimerais faire du bénévolat, mais les jours où je ne me sens pas bien je ne pourrais pas m'engager pour un nombre déterminé d'heures ou de jours; de plus [l'invalidité à long terme] ne me permettra pas de le faire. »*

#### Simple Solutions

- Quand vous rencontrez pour la première fois des bénévoles handicapés, demandez-leur si les symptômes de leur incapacité varient selon les jours et ce que l'organisme peut faire pour faciliter leur participation.
- Lors des périodes d'orientation pour les nouveaux bénévoles, mentionnez toujours ce que l'organisme fait pour surmonter cet obstacle. C'est important, car ce n'est pas tout le monde qui révélera une incapacité dès le début.
- Créez une liste de bénévoles sur appel pour les postes au programme régulier afin de pouvoir trouver un remplaçant si un bénévole régulier traverse un mauvais jour.
- Si ce n'est déjà fait, élaborer des postes de bénévolat virtuel et des affectations bénévoles flexibles pour les bénévoles qui ne pourraient remplir des affectations courantes.
- Adoptez une politique qui engage l'organisme à s'adapter aux fluctuations d'impacts des incapacités et assurez-vous que la personne qui gère les bénévoles fait de ces adaptations pratique courante.

#### Considérations de coûts et de ressources

- L'adaptation aux bons et mauvais jours ne requiert qu'un investissement de temps de la part de la personne responsable des bénévoles pour préparer des plans de réserve, dresser une liste de gens sur appel et coordonner des horaires flexibles.

*« Toute personne, en dépit de son incapacité, peut faire quelque chose. »*

### Obstacles Numéro 14

#### Sentiments personnels d'impuissance

Il nous arrive à tous de nous sentir impuissants quelquefois. Mais des personnes handicapées se sont fait dire toute leur vie qu'elles ne peuvent pas faire certaines choses, qu'elles ne valent pas autant que les autres ou qu'elles ne sont pas assez compétentes pour accomplir quoi que ce soit d'utile. Même si la société en général est progressivement devenue plus ouverte quant aux contributions des personnes handicapées, il reste que plusieurs personnes handicapées ont intégré des messages négatifs de leur famille, d'amis ou d'autre source, même si ces messages n'étaient pas intentionnellement malveillants. Les sentiments d'impuissance peuvent venir d'un certain apitoiement sur soi-même en raison d'une incapacité ou d'un manque réel ou présumé d'éducation. Comme résultat, la personne handicapée peut en arriver à croire qu'elle « n'a rien à apporter ». Tous ces sentiments peuvent nourrir l'isolement social.

Une personne a dit:

*« Je crois que bien des personnes handicapées qui ne font pas de bénévolat dressent des obstacles sur leur propre chemin comme moyens de "ne pas" faire de bénévolat. »*

#### Solutions simples

- Prenez l'habitude de donner des formations régulières à vos bénévoles à tous les niveaux. La formation engendre une impression de

compétence. Désignez un responsable de la formation des bénévoles. Établissez des objectifs annuels de formation et assurez leur suivi.

- Instaurez des évaluations annuelles des bénévoles similaires aux évaluations du personnel en mettant l'accent sur ce qui a été bien fait autant que sur ce qui peut être amélioré.
- Témoinnez votre reconnaissance à l'égard de la collaboration de vos bénévoles, tant de manière formelle qu'informelle.
- Assurez-vous que les superviseurs prennent la reconnaissance et l'évaluation des bénévoles au sérieux et adoptent une méthode officielle pour rendre compte de leurs activités en ce domaine.

#### Considérations de coûts et de ressources

- La formation des bénévoles peut entraîner des coûts, selon le contenu et la formule adoptée pour la formation et aussi de la personne qui donne la formation. D'habitude, une formation interne donnée par le personnel ou par des bénévoles n'engage pas plus qu'un investissement en temps, mais vous aurez probablement à payer pour des formations de plus longue durée ou plus complexes offertes par quelqu'un de l'extérieur.
- Des coûts peuvent être entraînés pour la reconnaissance du travail des bénévoles, selon la manière dont vous choisissez de remercier vos bénévoles pour leur collaboration.
- La conception et la réalisation de l'évaluation des bénévoles n'exigent qu'un investissement de temps de la part du personnel.

**« Les gens croient que parce qu'ils ont des incapacités, ils ne peuvent pas le faire, mais les besoins sont si grands, chez certaines personnes seules ou qui reçoivent très peu de visiteurs, d'avoir seulement quelqu'un assis près d'elles, d'être simplement avec quelqu'un. Vous ne faites pas que les aider, vous vous aidez aussi, et c'est tellement gratifiant. »**

### Obstacles Numéro 15

#### Perception de manque de confiance

La perception du manque de confiance peut vouloir dire deux choses. Premièrement, certaines personnes handicapées croient qu'on ne leur fera pas confiance pour exécuter correctement des tâches bénévoles. Deuxièmement, certaines pensent qu'on ne se fie pas à leurs compétences pour exercer leurs responsabilités depuis la maison ou dans d'autres locaux que ceux de l'organisme. Il est vrai que certaines personnes traitent les personnes handicapées comme si elles étaient incompetentes. De plus, certains gestionnaires de bénévoles ne font pas confiance aux gens dans la réalisation de leurs tâches sans supervision directe. Mais la plupart du temps, c'est la personne handicapée elle-même qui sent qu'on ne lui fait pas confiance. Une personne qui se sent ainsi sera réticente au bénévolat.

Une personne a dit :

*« Je pourrais faire le travail téléphonique à la maison. Plusieurs pourraient aussi le faire, mais ils croient que vous devriez être dans leur bureau ou que vous ne faites pas les heures que vous aviez promis de consacrer au bénévolat ».*

#### Solutions simples

- Encouragez les bénévoles déjà existants (qui ont un handicap) de rassurer les potentiels nouveaux bénévoles qu'ils seront capables de s'engager avec succès dans des activités bénévoles et qu'ils seront respectés pour leur contribution.
- Les organismes sans but lucratif devraient préciser le fait d'accueillir de bénévoles handicapés.
- Les conseillers pour les personnes handicap/s devraient les encourager non seulement de chercher un travail adéquat, mais aussi des possibilités de bénévolat adéquates, qui vont leur donner de la confiance et de la dignité.
- Fournissez aux bénévoles des possibilités de faire du bénévolat depuis la maison ou de devenir bénévoles virtuels.
- Mettez en place une méthode d'enregistrement des bénévoles et des moyens pour leurs gestionnaires de communiquer avec les bénévoles virtuels et ceux qui travaillent à la maison pour s'assurer que les tâches sont remplies et que les bénévoles ont la possibilité de poser des questions et faire des commentaires.
- Adoptez officiellement des pratiques et procédures pour que les gestionnaires des bénévoles fassent le suivi des bénévoles virtuels ou qui travaillent à la maison et assurez-vous qu'elles sont utilisées. (des suivis réguliers avec le bénévole, des indications précises pour le bénévole, de la transparence dans la manière de traiter avec des bénévoles qui travaillent depuis la maison)

**« Assurez-vous qu'ils sont accueillis à bras ouverts et faites tout ce qu'il faut pour les garder. [Donnez aux bénévoles handicapés] des travaux qu'ils peuvent faire de la maison ou [qui] ne sont pas physiquement exigeants pour eux. »**

## 4 Obstacles intériorisés

---

- Quand vous élaborez des moyens pour gérer des bénévoles virtuels ou qui travaillent à la maison, consultez vos bénévoles pour vous assurer que ces méthodes ne sont pas condescendantes et qu'elles permettent des communications efficaces.

### Considérations de coûts et de ressources

- La mise en place d'une méthode pour garder un contact régulier avec les bénévoles virtuels et ceux qui travaillent à la maison ne demande pas plus qu'un investissement en temps de la part de la personne responsable des bénévoles.

### Obstacles Numéro 16

#### Réticence à demander de l'aide

Les Canadiens jouissent d'une réputation internationale d'être polis. Parfois, on peut même être trop poli pour son propre bien. Le fait de ne pas vouloir déranger les autres ni de leur être un fardeau rend certaines personnes handicapées réticentes à demander de l'aide quand elles en ont besoin, même si c'est leur droit de le faire. Cela peut contribuer à l'isolement des gens et à les empêcher de profiter des adaptations. La réticence à demander de l'aide peut empêcher certaines personnes de devenir bénévoles et en conduire d'autres à cesser de faire du bénévolat si leur incapacité évolue ou s'ils ont le sentiment que « c'est trop de trouble » pour les autres de les aider.

Une personne a dit :

*« Je dois avouer que je n'utilise pas mes incapacités pour amoindrir mes capacités de faire du bénévolat. Les escaliers à un Club [... local sans but lucratif] ont eu un effet dissuasif, mais ils ont une entrée pour personnes handicapées. Je me sens coupable de demander. Les escaliers ont été parfois un élément dissuasif ».*

#### Solutions simples

- Assurez-vous que quiconque gère des bénévoles handicapés s'enquiert de ce qui peut être fait pour s'adapter à leurs besoins et assurez-leur que c'est leur droit de bénéficier d'adaptations.
- Encouragez tout le personnel et les bénévoles à informer les gestionnaires si un bénévole handicapé éprouve des difficultés à exercer ses tâches en raison de son incapacité. Que la personne la plus appropriée demande, officieusement, si certaines adaptations ou des tâches différentes pourraient rendre l'engagement du bénévole plus facile. Si oui, fournissez-les.
- Encouragez, dans la culture de l'organisme, la surveillance des bénévoles lorsqu'ils réalisent leurs affectations afin de s'assurer que tous leurs besoins sont remplis.
- Adoptez une politique officielle qui établit que c'est un droit pour les bénévoles de pouvoir obtenir des tâches alternatives ou adaptations. Mettez tous les bénévoles au courant de cette politique.

#### Considérations de coûts et de ressources

- Il pourra falloir un peu de temps de la part du personnel pour réaffecter un bénévole à une autre tâche, et pour trouver et former son remplaçant.
- Certaines adaptations pourront exiger un coût pour l'organisme, mais compte tenu du fait que le bénévole poursuit déjà une affectation précise, ces adaptations devraient être mineures. Si les frais d'adaptation sont prohibitifs, pensez à affecter le bénévole à une nouvelle tâche.

*« [Je] reviendrai à cela à plein temps une fois que j'aurai retrouvé plus de ma mobilité. »*

### Obstacles Numéro 17

#### Peur du rejet

Personne n'aime à être rejeté. Les personnes handicapées ont souvent vécu suffisamment d'expériences personnelles de rejet pour développer une peur d'être exclues. C'est un obstacle réel qui peut ajouter à l'isolement social. Après tout, pourquoi demander de faire partie de quelque chose si c'est pour être rejeté? Cette peur peut constituer un problème aussi important que l'incapacité elle-même et puisse rendre les personnes handicapées réticentes dans leurs recherches et leur suivi sur les possibilités de bénévolat.

Une personne a dit :

*« J'ai téléphoné pour faire du bénévolat au nouveau refuge dans la région de Summerside et j'ai parlé avec un employé mais je n'ai pas donné suite, car je ne savais pas comment aborder la question de mon incapacité. »*

#### Solutions simples

- Recrutez activement des bénévoles handicapés et fait connaître vos possibilités de bénévolat parmi les ONG pour personnes handicapées. Il sera difficile pour les personnes handicapées de se sentir rejetées si elles sont recherchées. Le recrutement actif de bénévoles handicapés exigera des efforts consciencieux et continus. Vous pourrez également avoir à effectuer certaines modifications à vos politiques et pratiques de recrutement des bénévoles.

(Dès leur recrutement, les gestionnaires devraient rassurer les bénévoles quant au support et au respect pour leur contribution en tant que bénévoles).

- Quand vous communiquez avec un nouveau bénévole, demandez-lui s'il est atteint d'incapacités auxquelles l'organisme devra s'adapter. Des adaptations particulières détermineront quels efforts, s'il y a lieu, sont requis initialement et puis régulièrement, pour s'adapter aux besoins physiques ou des arrangements particuliers pour ceux qui ont une incapacité de parler et ainsi de suite.

#### Considérations de coûts et de ressources

- Il n'en coûte rien d'élaborer un programme de recrutement de bénévoles handicapés. Le fait de contacter des ONG pour personnes handicapées pour les mettre au courant de postes de bénévoles que vous offrez ne mobilise qu'un petit peu de temps de la part du personnel ou des bénévoles.
- Le coût des adaptations au tout début d'une relation avec un bénévole dépend de la nature des adaptations requises. Certaines adaptations ne coûtent rien. D'autres peuvent être coûteuses.

*« J'aime faire du bénévolat. Cela me donne une idée de ce qui se passe dans le monde. Je vois la bonté chez beaucoup de gens et ils font les choses de si bon coeur. Mais en raison des obstacles que rencontrent certaines personnes, d'autres personnes manquent à l'appel. »*

### Obstacles Numéro 18

#### L'attitude des gestionnaires bénévoles

L'attitude de la personne responsable des bénévoles dans votre organisme peut influencer vos efforts de recrutement. Généralement, ce sont les gens qui gèrent les bénévoles, qu'ils soient employés ou bénévoles eux-mêmes, qui décident qui l'organisme veut recruter et comment il s'y prendra. Certains gestionnaires de bénévoles ont des préjugés à l'égard des personnes handicapées lorsque vient le temps de les recruter comme bénévoles. Ils croient que leur utilité pour l'ONG sera marginale ou qu'ils exigeront beaucoup d'encadrement et trop d'efforts, plus qu'ils le méritent. L'attitude rétrograde d'un gestionnaire de bénévoles peut avoir un impact dévastateur sur les bénévoles handicapés et un effet négatif pour l'organisme. Même si ces gestionnaires n'ont peut-être pas l'intention d'être malintentionnés, leur traitement condescendant peut décourager les bénévoles et les éloigner de l'organisme.

Une personne a dit :

*« Habituellement, ils veulent vous mettre dans un coin loin des toilettes et vous finissez par vous sentir dévalorisé parce que vous avez une incapacité – plusieurs personnes croient que lorsque vous êtes handicapé, ils croient que vous souffrez également d'une maladie mentale. »*

#### Solutions simples

- Revoyez en bonne et due forme vos pratiques et procédures de recrutement et de gestion et discutez de la manière dont les bénévoles handicapés pourraient être recrutés et retenus.
- Adoptez une politique officielle qui établit que votre organisme fera régulièrement une révision de ses procédures et pratiques de recrutement et de gestion pour vous assurer que les besoins de l'organisme sont remplis et que nul groupe de gens n'est exclu.
- Invitez une ONG locale pour personnes handicapées à donner des ateliers de sensibilisation auprès de votre personnel et de vos gestionnaires de bénévoles. Pendant la séance abordez la question des aptitudes des personnes handicapées et les obstacles à leur engagement.
- Dans le cadre de l'orientation des gestionnaires de bénévoles, assurez-vous qu'ils sont conscients de la valeur des bénévoles handicapés et au courant des mesures en place pour les recruter.

#### Considérations de coûts et de ressources

- Il n'en coûte rien de modifier l'attitude des gens à propos de la déficience. Tout ce dont ils ont besoin, c'est de vivre des expériences avec des personnes handicapées afin de connaître leurs capacités.
- Les séances de sensibilisation exigeront un investissement en temps de la part des gens qui en assistent et de la personne qui organise la formation.

*« Maintenant que je suis retiré, je suis si occupé dans ma vie que je me demande comment j'avais le temps de travailler. La plus GRANDE GRATIFICATION est d'aider les autres et de visiter les personnes âgées ou malades pour aider à leur remonter le moral et ÉGAYER leur journée. »*

### Obstacles Numéro 19

#### L'attitude des autres bénévoles

Dans une large mesure, l'attitude des bénévoles tend à refléter celle du grand public. Une foule d'impressions et de stéréotypes erronés existent au sujet des personnes handicapées. Bien des gens font preuve d'ignorance et même de craintes injustifiées ce qui peut les conduire à ignorer les personnes handicapées ou à les traiter de manière condescendante. Cette attitude, de la part d'autres bénévoles, peut décourager les personnes handicapées de participer au travail d'une organisation et peut rendre le bénévolat désagréable. Les personnes handicapées s'intéresseraient davantage au bénévolat si les organismes rendaient l'expérience plus agréable en faisant la promotion de l'intégration de bénévoles handicapés.

Une personne a dit :

*« Je crois que les personnes handicapées ne devraient pas rencontrer d'obstacles au bénévolat à faire tout ce qu'ils sont capables de faire. Il y a des gens qui voient l'incapacité d'une personne comme si elle était contagieuse; et ils ne veulent surtout pas y être associés. »*

#### Solutions simples

- Pour les autres bénévoles, le meilleur exemple et la plus belle leçon au sujet des personnes handicapées, est de voir un bénévole handicapé réussir son travail correctement grâce à tout soutien ou adaptation dont il ou elle a besoin. Donnez-lui un soutien approprié, et les autres apprendront par l'exemple.
- Invitez une ONG locale de services aux personnes handicapées à donner des ateliers de sensibilisation dans le cadre de vos programmes de formation continue pour les bénévoles. Pendant la séance, soulevez la question des capacités des personnes handicapées et des obstacles à leur engagement.
- Lors de l'orientation des nouveaux bénévoles, assurez-vous qu'ils sont soucieux de la valeur des bénévoles handicapés et qu'il est au courant des adaptations que l'organisation fait pour les recruter.

#### Considérations de coûts et de ressources

- Le soutien fourni à un bénévole handicapé n'exige pas d'autre temps ou argent que les adaptations dont il a besoin.
- Un investissement en temps sera requis pour les ateliers de sensibilisation, mais cela devrait être minime si l'organisme a déjà en place un programme de formation des bénévoles et peut simplement lui ajouter la formation de sensibilisation.

*« S'il vous plaît, continuez de démontrer aux gens qu'ils sont aussi désirés que nécessaires. »*

### Obstacles Numéro 20

#### Manque de flexibilité

Plusieurs personnes handicapées se sentent comme un cube qu'on essaie de faire passer dans un cercle. Le fait d'insister pour que les bénévoles handicapés s'intègrent dans un poste défini de manière précise et stricte, avec des exigences rigides sur la manière et le moment où les tâches doivent être exécutées peut, dans certains cas, ne pas fonctionner. Même si certaines affectations bénévoles exigent une disponibilité à certains moments précis pour respecter des échéanciers donnés, plusieurs ne l'exigent pas. Le fait de permettre aux bénévoles d'effectuer une tâche légèrement différemment, de laisser deux bénévoles partager une affectation ou de donner de la flexibilité pour compléter les tâches peut permettre à une personne handicapée de réussir dans son poste de bénévole. Cela ne veut pas dire de s'attendre à un travail de qualité inférieure ou d'être moins exigeant envers une personne handicapée. Il s'agit plutôt d'être flexible et ouvert à des manières différentes de faire les choses. Certaines déficiences accélèrent l'apparition de la fatigue ou affectent la concentration des bénévoles handicapés. Si votre organisme n'est pas suffisamment flexible pour s'adapter à ces différences, les bénévoles handicapés vont se décourager et croire qu'ils ne sont pas à la hauteur. Ils pourraient bien quitter votre organisme.

Une personne a dit :

*« Je me fatigue rapidement. Je crains qu'ils exigent trop de moi. »*

#### Solutions simples

- Révisez les engagements en temps et les horaires associés à vos postes de bénévoles pour voir s'ils sont pleinement justifiés.
- Incluez à votre mode de gestion des bénévoles l'adaptation des fonctions aux bénévoles et non l'inverse.
- Quand vous rencontrez des bénévoles pour la première fois et que vous évaluez les tâches à leur confier, déterminez si un calendrier flexible est requis ou souhaité et si c'est le cas, prenez des mesures pour le mettre en place.
- Des entretiens réguliers avec vos bénévoles vous donneront le pouls de ce que c'est que de faire du bénévolat dans votre organisme. Si certains de vos bénévoles ont des affectations à horaire fixe, demandez-leur, de manière officieuse, s'il pourrait y avoir une meilleure façon d'organiser leur travail que de la manière dont vous le faites dans le moment. C'est-à-dire, demandez-leur s'ils préféreraient un horaire plus flexible.

#### Considérations de coûts et de ressources

- La flexibilité ne coûte rien, mais cela peut impliquer du temps additionnel pour le personnel, entre autres pour la personne responsable des bénévoles, qui devra trouver des remplaçants, coordonner les horaires flexibles ou superviser deux ou plusieurs bénévoles qui partagent une affectation.

**« Les mauvaises attitudes doivent changer. Les gens qui sont compatissants examinent votre problème et, bien, comment ils peuvent rendre votre environnement plus confortable pour travailler. »**

### Obstacles Numéro 21

#### Affectations bénévoles contre-indiquées

C'est le travail de la personne responsable des bénévoles, qu'elle fasse partie du personnel ou bénévole elle-même, de les gérer dans le meilleur intérêt à la fois de l'organisme et de la personne. Si la personne responsable des bénévoles ne tient compte que des besoins de l'organisme et des postes offerts à cet effet, certains bénévoles peuvent se retrouver avec des tâches impossibles, difficiles et même douloureuses et dangereuses à effectuer. Les impacts d'une affectation bénévole inappropriée sont à peu près les mêmes pour les bénévoles handicapés que pour les autres : ils finissent par être malheureux, par se décourager et peuvent décider de quitter l'organisme. Sur une personne handicapée, l'impact peut même être pire. Certaines personnes handicapées sont habituées, de la part des autres, aux présomptions qu'ils sont défaillants et qu'ils sont incapables de satisfaire ce qu'ils voient comme des attentes de la part de la société. Les mener à échouer en leur confiant des tâches qu'ils ne peuvent accomplir vient accentuer ces perceptions.

Une personne a dit :

*« J'ai eu mes genoux opérés et j'étais incapable de conduire ma voiture pour faire la collecte pour différents organismes. »*

#### Solutions simples

- Établissez officiellement, dans une politique écrite de bénévolat, que les bénévoles seront affectés à des tâches selon leurs capacités et aptitudes et qu'ils bénéficieront d'adaptations raisonnables afin de les accomplir.
- Quand vous affectez des tâches qui se font sur une base annuelle (par exemple, des mandats dans le cadre d'une campagne annuelle de levée de fonds), évaluez l'état de santé (et autres facteurs, s'il y a lieu) de chacun des bénévoles avant de les affecter automatiquement aux tâches qu'ils ont l'habitude de faire. Envisagez pour eux d'autres affectations si nécessaire.
- Assurez-vous que les gestionnaires des bénévoles consultent les bénévoles avant de dresser leur plan de travail annuel et qu'ils vérifient leurs aptitudes à réaliser les mêmes tâches que les années précédentes.

#### Considérations de coûts et de ressources

- Il ne coûte rien de parler aux gens et de les écouter. Il peut prendre du temps et entraîner des dérangements pour réorganiser les tâches de certains bénévoles.

*« Les personnes handicapées sont dépeintes comme ayant besoin d'aide – par exemple, conducteur pour collecte de fonds. Pas comme assistant des gens capables. »*

---

## Autres obstacles

---

Seulement si les 21 obstacles présentés jusqu'ici dans ce manuel étaient les seuls auxquels sont confrontées les personnes handicapées, nous vivrions dans un monde si agréable et si simple. Mais le monde n'est pas si simple que ça. Les obstacles que nous avons traités ne sont pas les seuls qui empêchent ou découragent les personnes handicapées de faire du bénévolat.

Tous les obstacles inclus dans ce manuel touchent les personnes ayant des incapacités physiques. Plusieurs écueils affectent également les personnes ayant des déficiences intellectuelles, d'apprentissage et de santé mentale. Mais il existe également des difficultés propres à chacune de ces déficiences. Les solutions présentées dans ce manuel comprennent toutes l'adaptation des postes de bénévoles aux habiletés et aptitudes des bénévoles handicapés. Vous pouvez partir de cette ligne directrice afin de vous adapter aux besoins et aux aptitudes de gens atteints de tout type de déficience et d'incapacité.

Il existe néanmoins des obstacles qui ont peu à voir avec les capacités individuelles ou le fonctionnement et les attitudes qui prévalent au sein de votre organisme. Un exemple de ce type d'obstacles est la source de revenus de certains bénévoles handicapés. Certains programmes de prestations d'invalidité stipulent que la capacité d'un volontaire de faire du bénévolat au-delà d'un certain nombre d'heures par semaine (ou par mois, ou par année), indique que la personne est en mesure d'occuper un emploi rémunéré à plein temps, peu importe si c'est le cas ou pas. La crainte d'être privé de leur seule source de revenus peut empêcher les personnes handicapées de faire du bénévolat. Les programmes

de prestations d'invalidité, comme le Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, changent fréquemment leurs règlements et il est parfois difficile de se tenir au courant des nouveaux règlements qui viennent limiter les activités bénévoles. Pour les règlements en vigueur, consultez le site Internet des programmes de prestations applicables (par exemple un site sur les indemnités pour les travailleurs) dans votre province ou territoire, de même que le site du Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada.

---

## Questions et exercices simples

---

Le fait d'entreprendre l'élimination des obstacles au bénévolat pour les personnes handicapées peut être compliqué si vous n'avez jamais envisagé la question auparavant. Chaque organisme est différent des autres, présente des obstacles qui lui sont propres et adopte des ressources particulières pour y faire face. Ce manuel est destiné à aider à éliminer les embûches les plus fréquentes et la plupart des solutions suggérées sont relativement faciles et peu coûteuses à mettre en œuvre. Utilisez le questionnaire et les exercices qui suivent pour vous aider à déterminer par où commencer et que faire pour éliminer les obstacles.

1. Combien de bénévoles handicapés avez-vous maintenant ou avez-vous recruté récemment?
2. Avez-vous déjà eu des bénévoles qui ont eu ou ont développé une déficience ou une incapacité et qui ne font plus de bénévolat chez vous? Quelles activités bénévoles faisaient-ils et pourquoi ont-ils arrêté de faire du bénévolat?
3. Si vous avez un ou plusieurs bénévoles handicapés, demandez-leur quels écueils ils ont rencontrés dans votre organisme et, s'il y a lieu, comment ils les ont surmontés.
4. Maintenant que vous avez lu ce manuel, réfléchissez aux endroits où travaillent et ce que font vos bénévoles en ce moment. Que vous soyez engagés avec des bénévoles handicapés ou non, est-ce que certains des écueils identifiés dans ce manuel existent au sein de votre organisme?
5. Demandez aux gestionnaires du personnel ou aux bénévoles responsables des activités et services de votre organisme quels rôles les bénévoles handicapés jouent présentement et quelles fonctions supplémentaires ils pourraient éventuellement occuper. Cela vous permettra de mesurer à la fois les possibilités envisageables pour les bénévoles handicapés et les attitudes du personnel ou des gestionnaires de bénévoles.
6. Demandez à un organisme local de services aux personnes handicapées de tenir des ateliers de sensibilisation avec votre personnel et vos bénévoles. Après la formation, demandez aux participants de faire des suggestions sur la façon dont votre organisme pourrait éliminer les obstacles.
7. Empruntez un fauteuil roulant manuel d'un organisme de services aux personnes handicapées ou d'un fournisseur d'équipements médicaux et essayez de faire votre travail ou le travail d'un bénévole, pendant une journée sans vous lever du fauteuil (n'oubliez pas le dîner et les visites à la salle de bains). Assistez à une réunion du conseil ou d'un comité les yeux couverts. Étiez-vous en mesure de pleinement participer? Une fois que vous avez réalisé ces activités, pensez à une façon de vous attaquer aux difficultés que vous avez rencontrées.

---

## Exemples simples

Vous avez besoin d'idées supplémentaires sur la manière d'éliminer les obstacles pour les bénévoles handicapés dans votre organisme? Voici quelques exemples de ce qu'ont fait certaines ONG pour éliminer les obstacles pour leurs bénévoles handicapés et pour en recruter de nouveaux. Ces exemples sont tous tirés de notre sondage auprès d'Organismes non gouvernementaux de l'Île-du-Prince-Edouard.

1. Une ONG de soins de santé implanté dans un hôpital a créé un partenariat avec l'unité de réadaptation de l'hôpital et invite les patients de l'unité à venir bénévolement faire chez eux du travail de bureau.
2. Une ONG a précisément planifié les horaires d'engagement et de réunions qui incluent les bénévoles handicapés de telle manière pour éviter les conflits qu'il pourrait y avoir avec les services qu'ils reçoivent à la maison.
3. Une ONG du secteur de la santé dotée d'un important programme de soutien aux patients se fait un point d'honneur de demander en détail aux bénévoles potentiels ce qu'ils croient le plus approprié pour eux. Ils affectent au bénévole d'autres activités que du simple accompagnement au chevet de malades, comme de la levée de fonds, s'il sent qu'il ne lui serait pas possible de mener à bien ces fonctions. (Ça veut dire que l'ONG n'affecte pas automatiquement des activités de soutien aux patients aux bénévoles handicapés, mais leur offre également d'autres choix.)
4. Une ONG inscrit précisément à son budget des fonds pour soutenir les incapacités de ses bénévoles et prévoit des sommes dans les budgets de tous les projets pour éliminer les obstacles à la participation bénévole.
5. Une ONG qui reçoit fréquemment des conférenciers à ses réunions réserve des sièges près du conférencier pour les personnes malentendantes.
6. Une ONG procure systématiquement du matériel écrit imprimé en gros caractères à tout bénévole avec une incapacité visuelle et des enregistrements audio aux non-voyants.
7. Une ONG a mis sur pied une formation spécialisée orientée sur les aptitudes individuelles des bénévoles avec des déficiences intellectuelles.
8. Une ONG qui fournit des services de garderie sollicite les personnes âgées pour venir à son centre [qui est accessible] et lire des histoires aux enfants.
9. Une ONG a comme politique de ne tenir ses réunions que dans des lieux accessibles à tous, peu importe que les personnes qui y assistent nécessitent une accessibilité particulière ou pas. Si le lieu d'une réunion n'est pas accessible, l'ONG informe le groupe qu'elle n'assistera pas à la réunion, pour quelles raisons, et propose d'assister à une réunion à venir si elle se tient dans un endroit accessible.

---

## Conclusion

---

Ce manuel essaie de fournir des solutions simples pour surmonter les obstacles auxquels font face les bénévoles handicapés. Ce ne sont pas les seules solutions possibles à leurs difficultés d'intégration.

La meilleure solution reste celle qui fonctionne pour vous, dans votre organisme et avec vos bénévoles handicapés. Demandez à vos bénévoles handicapés à quels obstacles ils sont confrontés dans votre organisme et vous serez surpris de leurs réponses. Ils pourraient vous inciter à concevoir l'une de vos propres solutions simples.

Si vous n'avez pas de bénévoles handicapés, demandez-vous : pourquoi pas? Songez à quoi une personne handicapée pourrait se heurter si elle décidait de contacter votre organisme pour faire du bénévolat. Serait-elle au moins capable de passer le seuil de votre porte d'entrée?

---

## Où obtenir plus d'information

---

Pour plus d'information sur les déficiences, les problèmes d'incapacités, et les obstacles au bénévolat pour les personnes handicapées, vous pouvez contacter l'un des organismes nationaux, provinciaux ou territoriaux membre du Conseil des Canadiens avec déficiences, l'ONG canadienne nationale pour les personnes handicapées. Les noms et sites Internet de certains de ces organismes sont énumérés ci-dessous et les sites étaient toujours en ligne le 30 août 2005 :

- Conseil des Canadiens avec déficiences – [www.ccdonline.ca](http://www.ccdonline.ca)

### *Organismes nationaux*

- Alliance for Equality of Blind Canadians – (anglais seulement) [www.nfbae.ca](http://www.nfbae.ca)
- L'Association des sourds du Canada – [www.cad.ca](http://www.cad.ca)
- Réseau d'action des femmes handicapées du Canada – [www.dawncanada.net](http://www.dawncanada.net)
- Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire – [www.neads.ca](http://www.neads.ca)
- Réseau national pour la santé mentale – [www.nnmh.ca](http://www.nnmh.ca)
- Personnes d'abord – [www.peoplefirstofcanada.ca](http://www.peoplefirstofcanada.ca)
- Association canadienne des victimes de la thalidomide – [www.thalidomide.ca](http://www.thalidomide.ca)

### *Organismes provinciaux et territoriaux*

- Prince Edward Island Council of the Disabled – (anglais seulement) – [www.peicod.pe.ca](http://www.peicod.pe.ca)
- Nova Scotia League for Equal Opportunities – (anglais seulement) – [www.nsnet.org/leo](http://www.nsnet.org/leo)
- Coalition of Persons with Disabilities – Newfoundland and Labrador – (anglais seulement) – [www.codnl.ca](http://www.codnl.ca)
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec – [www.cophan.org](http://www.cophan.org)
- Persons United for Self-Help in Northwestern Ontario Inc. – (anglais seulement) [my.tbaytel.net/pushnwo/](http://my.tbaytel.net/pushnwo/)
- N.W.T. Council of Persons with Disabilities – (anglais seulement) – [www.nwtability.ca](http://www.nwtability.ca)
- Manitoba League of Persons with Disabilities – (anglais seulement) – [www.mlpd.mb.ca](http://www.mlpd.mb.ca)
- Saskatchewan Voice of People with Disabilities – (anglais seulement) – [www.saskvoice.com](http://www.saskvoice.com)
- Alberta Committee of Citizens with Disabilities – (anglais seulement) – [www.accd.net](http://www.accd.net)
- British Columbia Coalition of People with Disabilities – (anglais seulement) – [www.bccpd.bc.ca](http://www.bccpd.bc.ca)

---

### Autres sites utiles :

Sur le bénévolat virtuel pour les personnes handicapées :

- RGK Center for Philanthropy and Community Service at the University of Texas - (anglais seulement) [http://www.serviceleader.org/new/virtual/archives/categories/volunteers\\_with\\_disabilities/index.php](http://www.serviceleader.org/new/virtual/archives/categories/volunteers_with_disabilities/index.php)

Sur la situation des personnes handicapées au pays :

- Vers l'intégration des personnes handicapées 2004, Développement social Canada – <http://www.dsc.gc.ca/asp/passerelle.asp?hr=fr/pip/bcph/documents/versIntegration04/index.shtml&hs=pyp>

---

## Notes

Cette publication du Centre de développement des connaissances est également consultable en ligne, ainsi que d'autres publications, à l'adresse URL <[www.kdc-cdc.ca](http://www.kdc-cdc.ca)>, ou dans une collection spéciale de la bibliothèque John Hodgson d'Imagine Canada <[www.nonprofitscan.ca](http://www.nonprofitscan.ca)>.



**[www.kdc-cdc.ca](http://www.kdc-cdc.ca)**